

Chancellerie d'Etat

Postgasse 68
3000 Berne 8
Téléphone 031 633 75 91
Télécopie 031 633 75 97
communication@be.ch
www.be.ch

Faubourg du Lac 45, Case postale 299
2501 Biel/Bienne
Téléphone 031 633 75 55
info.caf@sta.be.ch
www.caf-bienne.ch

Berne/Bienne, le 24 août 2016

(et 458632)

Communiqué de presse commun de la Chancellerie d'Etat du canton de Berne et du
Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

Aide fédérale aux cantons plurilingues : subventions 2016

La Confédération a versé au canton de Berne des subventions pour un montant total de 436 000 francs en 2016, en vertu de la loi fédérale sur les langues. Cette somme se répartit entre dix-neuf projets : treize soutenus par l'enveloppe ordinaire de 291 000 francs attribuée au canton de Berne et six financés par une réserve intercantonale.

Le nombre de projets soutenus au titre de l'aide fédérale aux cantons plurilingues n'avait jamais été aussi élevé que cette année, malgré la diminution du montant total à disposition. La Confédération a réduit l'ensemble de ses subventions de 3% en 2016; les montants de la réserve intercantonale, partagée entre les cantons de Berne, Fribourg et Valais, sont également en baisse et font face à une concurrence croissante.

Soutien à l'apprentissage et aux formations bilingues

Grâce à une nouvelle subvention de 80 000 francs, l'aide fédérale a permis de poursuivre un projet de renforcement de l'apprentissage bilingue et francophone à Bienne, lancé en 2015. Dans la première volée, une vingtaine d'élèves des collèges francophones de Bienne ont reçu une aide ciblée, avec un coaching et la possibilité pour certains de suivre des cours d'allemand axés sur la vente.

Dans le domaine de la formation toujours, des aides ont été attribuées à l'accompagnement pédagogique de la filière bilingue à Bienne, au développement de méthodes d'e-learning et à l'organisation de tandems français-allemand à la Haute école spécialisée bernoise, ou encore pour l'enseignement bilingue dans les classes de maturité professionnelle.

Culture, santé et administration

Outre la formation, les subventions de la Loi fédérale sur les langues visent à soutenir les cantons plurilingues dans l'exercice de leurs tâches dans différents domaines. L'administration cantonale a reçu des aides pour des cours de langues, pour la traduction de textes cantonaux et intercantonaux ou encore pour l'organisation de tandems linguistiques. Dans la santé, une aide de 25 000 francs a été accordée en 2016 au Centre hospitalier de Bienne, pour continuer à



améliorer son fonctionnement dans les deux langues officielles ; l'établissement a reçu fin 2015 le Label du bilinguisme, attribué par le Forum du bilinguisme.

Dans le domaine culturel, le Festival du film français d'Helvétie a bénéficié d'un soutien fédéral pour son Festival des scolaires à Bienne et pour son projet d'extension en ville de Berne. A Bienne encore, les Spectacles français et les Journées photographiques se sont vu octroyer une aide pour des projets de médiation culturelle bilingue.

Forte réduction annoncée pour 2017

Accordées par l'Office fédéral de la culture, les subventions sont réparties dans le canton de Berne sur proposition d'un groupe de travail présidé par le vice-chancelier Michel Walthert, avec la participation du Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF), du Forum du bilinguisme, du Conseil du Jura bernois (CJB) et de cadres de l'administration.

Le choix des projets à soutenir en 2017 est en préparation. Après une réduction de 3% en 2016, une nouvelle baisse d'un tiers s'annonce pour l'année prochaine, dans le cadre du programme de stabilisation 2017-2019 des finances fédérales. Le canton de Berne, le CAF, le Forum du bilinguisme ou encore Région capitale suisse ont tous pris position contre cette mesure ; la décision appartiendra aux Chambres fédérales.

Le délai pour déposer de nouveaux projets en vue de l'obtention d'une subvention en 2017 (projets urgents ou particulièrement importants, soutenus par la réserve intercantonale) a été fixé au 30 mars 2017, et au 30 juin 2017 pour des projets ordinaires prévus en 2018. Les requêtes doivent être adressées à la Chancellerie d'Etat du canton de Berne, Office des services linguistiques et juridiques, Postgasse 68, 3000 Berne 8 (courriel : info.asr@sta.be.ch).

Les subventions pour 2016 se répartissent comme suit :

- Traductions du français vers l'allemand à la Chancellerie d'Etat (40 300 francs) ;
- Offre centrale de cours : cours de langues (22 000 francs)
- Offre centrale de cours : cours « Découvrir le Jura bernois » (8 000 francs)
- Tandems linguistiques au sein de l'administration cantonale (4 000 francs)
- Cours de l'Office du personnel – traduction simultanée (3 700 francs)
- Enseignement bilingue dans la formation professionnelle et cours pratiques intégrés (allemand-français) dans les classes de maturité professionnelle (40 000 francs)
- Médiation culturelle aux Journées photographiques de Bienne (12 000 francs)
- Festival des scolaires au Festival du Film français d'Helvétie (FFFH) (30 000 francs)
- Méthodes et outils d'e-learning dans l'enseignement des langues à la BFH (25 000 francs)
- Glossaire à la Haute école spécialisée bernoise (41 000 francs)
- Deux im Schnee: camp de sports d'hiver bilingue (5 000 francs)
- Tandems linguistiques à la Haute école spécialisée bernoise (20 000 francs)
- Les Spectacles français de Bienne à la rencontre du public germanophone (20 000 francs)
- Projets ciblés pour renforcer le bilinguisme au Centre hospitalier de Bienne (25 000 francs)
- Renforcement de l'apprentissage bilingue et francophone à Bienne (80 000 francs)
- Projet d'extension du FFFH à Berne (20 000 francs)
- Renforcement du bilinguisme dans la filière conservation et restauration à la Haute école des arts de Berne (5 000 francs)
- Plan d'études de la filière bilingue de Bienne (20 000 francs)
- Traduction de textes de portée intercantonale (15 000 francs)

Note aux rédactions

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser aux personnes suivantes :

- Michel Walthert, vice-chancelier du canton de Berne, au 031 633 75 08
- David Gaffino, secrétaire général du CAF, au 031 633 75 55 ou au 079 957 20 57.